



EXPATRIES - NON RESIDENTS

INTRODUCTION

Les non résidents sont des personnes ayant leur domicile fiscal hors de France, indépendamment de toute référence à leur nationalité

LE DEMEMBREMENT DE PROPRIETE

Mes clients expatriés sont avant tout Français et rêvent d'immobilier. Mais si l'éloignement accroît le désir, il ne leur facilite pas la tâche.

Alors comment investir dans ce secteur depuis l'étranger ? Sans aucune maîtrise !

Une seule solution ⇒ le **Démembrement de Propriété**

ASSURANCE VIE

Vous êtes totalement exonérés de Prélèvements sociaux (12,1%) sur vos retraits, et d'ISF sur vos placements en Assurance Vie.

Qui plus est en cas de décès, si vous êtes non résident au jour de la signature (et âgé de moins de 70 ans), les bénéficiaires sont totalement exonérés de la taxe de 20% après abattement de 152 500€ par bénéficiaire (Art 990 I du CGI).

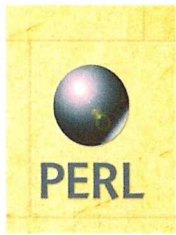
Le saviez-vous ? Comment bénéficier de ces avantages et d'une gestion de qualité ?

PERP

Vous n'avez pas été fiscalement domiciliés en France depuis les 3 dernières années.

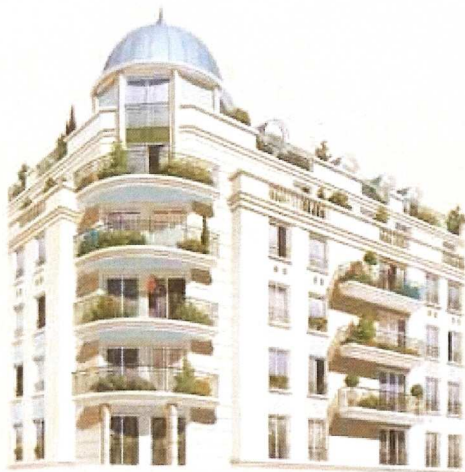
Pour l'année de votre retour, vous pourrez déduire jusqu'à 3 fois le montant du plafond annuel sur votre PERP.

Un avantage non négligeable conféré aux seuls expatriés et non résidents.



Investissement en Nue-Propriété

Tous les investissements immobiliers
ne se valent pas.



Investissement immobilier classique



Investissement PERL en nue-proprieté

- Aucun risque locatif (ni vacance, ni impayés)
- Aucun frais, aucune charge
- Aucun souci de gestion
- Aucune fiscalité (ni IRPP, ni ISF, ni taxe foncière)
- Aucune durée minimale de détention
- Un investissement réduit de 40% à 50%
- Des économies d'impôts (ISF, revenus fonciers)
- Des sites de grande valeur patrimoniale
- Une rentabilité optimisée et sécurisée

**En investissant en nue-proprieté avec PERL,
vous allez vite faire la différence.**

Vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à me contacter :
Philippe Renault
Conseiller en gestion de patrimoine
01 34 42 79 95 - contact@prconseils.fr – www.prconseils.fr

